

66/1951



POST TENEBRAS LUX

### ARRÊTÉ

approuvant la dénomination d'un chemin privé dans la commune de Veyrier.

du 27 novembre 1951

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Veyrier, en séance du 9 novembre 1951, demandant de donner le nom de "Chemin Antoinette" à un chemin privé;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat, du 19 novembre 1951;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des ar-  
tères, du 9 octobre 1931;

étant donné que ce chemin est privé et qu'il est connu sous ce nom depuis 1935, date du morcellement;

### ARRETE :

De donner le nom de "Chemin Antoinette" au chemin paral-  
lèle au chemin Sur-Rang à Pinchat et qui aboutit sur ce dernier par son  
extrémité sud-ouest.

Cette dénomination entre immédiatement en vigueur.

\*\*\*\*\*

Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat:

Communiqué à :

Travaux 6 ex.  
Archives 1 ex.  
Sautier 2 ex.

*F. C. Sautier*

